

■ **Heckler & Koch S.A.**, à Neuchâtel, CH-645-1006327-0, exploitation et négociation d'affaires industrielles et commerciales dans le domaine de l'électronique, etc. (FOSC du 07.10.2003, p. 10). Capital-actions réduit de CHF 500'000 à CHF 100'000, par abandon de la totalité du solde du capital non libéré, soit CHF 400'000. Réunion des 500 actions de CHF 1'000, libérées à concurrence de CHF 100'000, en 100 actions de CHF 1'000, entièrement libérées. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Statuts modifiés le 07.09.2005. Meylan Luc Aloïs et Mauch Ernst ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Ermatinger François, jusqu'ici secrétaire, reste seul administrateur et signe désormais individuellement. L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte authentique final du 30.11.2005.

Journal no 3896 du 23.12.2005  
(03174282 / CH-645.1.006.327-0)